PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE <u>TENUE LE 1^{ER} JUIN 2020, À 19H00,</u> PAR VOIE DE VIDÉOCONFÉRENCE

Sont présents: Le maire monsieur Jean-Guy Boulet, et

Les conseillères mesdames Stéphanie Perreault, Sylvie Perreault, Noémi Soulard Sophie Bouchard et Marielle Gauthier et le conseiller monsieur Normand Moore.

Assiste également à l'assemblée par vidéoconférence, M. Daniel Céleste, directeur général et secrétaire-trésorier, qui agit en tant que secrétaire.

I. <u>OUVERTURE DE LA SÉANCE</u>

Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2. <u>20-06-74</u>: <u>DÉROULEMENT DE LA SÉANCE PAR</u> VIDÉOCONFÉRENCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité: « Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence. »

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

3. <u>20-06-75</u>: <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

- 1. Ouverture de la séance;
- 2. Adoption de l'ordre du jour;
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2019;
- 4. Correspondance;
- 5. Présentation des comptes à payer;
- 6. COVID-19
 - Commande à Impression plus;
 - a) Pancarte pour l'accès aux rampes de mise à l'eau;
 - b) « Présentoir » station de lavage des mains;
 - Boîte de dépôt;
 - Zoom Achat d'une licence;
 - Fermeture du bureau municipal;
- 7. Diverses résolutions:
 - Dépôt d'une demande de permis SEG;
 - PAV 2020 : Demande d'aide financière Exercice financier 2020-2021;
 - Club Optimiste Remboursement pour le sport;
- 8. Période de questions (de 19h30 à 20h);
- 9. Rapport de l'inspecteur municipal;
 - Départ à la retraite de Michel;
 - Affichage de poste;
- 10. Suivi des actions à faire:
- 11. Rapport des activités du maire et des conseillers;
- 12. Sujets divers:
 - Vacances du directeur général adjoint;
 - Vacances du directeur général;
- 13. Tour de table sur le déroulement de la réunion;
- 14. Clôture de la séance.

4. <u>20-06-76</u>: <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE</u> ORDINAIRE DU 4 MAI 2020

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance en titre, tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

5. CORRESPONDANCES

6. <u>20-06-77</u>: <u>PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER</u>

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité:

- d'accepter la présentation des comptes à payer, pour mai 2020, au montant 7 354.73 \$, et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- d'accepter la présentation des salaires versés aux employés, en mai 2020, au montant net de 8 963.41 \$;
- d'accepter la présentation des factures payées par AccèsD Affaires, Visa ou par chèques, en mai 2020, totalisant un montant de 11 124.53 \$.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

7. COVID-19

■ 20-06-78: COMMANDE D'UN PRÉSENTOIR ET AFFICHE

CONSIDÉRANT la situation de la COVID-19 sur les ajustements et mesures à mettre en place afin d'informer et protéger la population afin de limiter les effets de la pandémie actuelle;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un présentoir affichant l'obligation de se laver les mains ainsi qu'une affiche de sensibilisation à installer à la rampe d'accès à l'eau pour les embarcations le tout chez l'entreprise Impression Plus et affecter ces dépenses au compte 02-130-00-670-02 (COVID-19).

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

■ 20-06-79 : BOÎTE DE DÉPÔT

CONSIDÉRANT la situation de la COVID-19 sur les ajustements et mesures à mettre en place afin de pallier les contraintes dû à la situation actuelle tel la fermeture du bureau municipal;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'une boîte de dépôt à installer dans l'entrée intérieure du Centre communautaire et affecter cette dépense au compte 02-130-00-670-02 (COVID-19).

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

■ <u>20-06-80</u>: <u>ACHAT D'UNE LICENCE « ZOOM »</u>

CONSIDÉRANT la situation de la COVID-19 sur les ajustements et mesures à mettre en place afin de pallier la contrainte due à la situation actuelle tel la tenue des séances du conseil à huis clos.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'une licence Zoom permettant de tenir les séances par vidéoconférence, le tout au montant mensuel de 20,00\$ et affecter cette dépense au compte 02-130-00-670-02 (COVID-19).

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

■ <u>20-06-81</u>: <u>FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL</u>

CONSIDÉRANT la situation de la COVID-19 sur les ajustements et mesures à mettre en place.

CONSIDÉRANT l'obligation de la fermeture du bureau municipal en date du 23 mars 2020.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité que les bureaux de la municipalité soient ouverts suite à la période de vacances, soit en août à moins d'indication contraire.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

8. <u>DIVERSES RÉSOLUTIONS</u>

■ <u>20-06-82</u>: <u>DEMANDE DE PERMIS SEG</u>

ATTENDU QUE la Municipalité de La Reine doit obtenir un permis auprès du Ministère des forêts, Faune et Parcs pour le démantèlement des barrages et la disposition des castors sur son territoire;

ATTENDU QUE l'obtention de ce permis est requise pour permettre à la Municipalité de prendre les dispositions nécessaires pour qu'un barrage de castors n'inonde pas un chemin ou une route municipale, de sorte à assurer la sécurité des gens qui utilisent ces routes et protéger par le fait même les biens publics;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité que M. Jean-Claude Doré, directeur général adjoint, soit autorisé à déposer une demande de permis SEG auprès du Ministère concerné et autoriser le paiement dudit permis au montant de 337,91\$

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

■ <u>20-06-83</u>: <u>PAV 2020 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE,</u> <u>EXERCICE 2020-2021 PROGRAMME PPA-CE</u>

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Reine désire effectuer divers travaux de construction ou amélioration de chaussées dans ses chemins, travaux de drainage de fossés;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Reine fait une demande d'aide financière au programme particulier d'améliorations par circonscription électorale à la députée d'Abitibi-Ouest, Madame Suzanne Blais.

CONSIDÉRANT QU' un document détaillant la nature et les coûts estimés des travaux soit joint à la présente résolution;

CONSIDÉRANT QUE sans une aide financière, la municipalité ne peut s'engager dans des travaux d'amélioration complets;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité, d'adresser une demande d'aide financière de 20 000,00\$ au PPA-CE.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

• <u>20-06-84</u>: <u>PAV 2020 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE, EXERCICE 2020-2021 PROGRAMME PPA-ES</u>

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Reine désire effectuer divers travaux de construction ou amélioration de chaussées dans ses chemins, travaux de drainage de fossés dans les chemins municipaux suivants : Route de La Reine-Clerval, Route de La Reine-St-Lambert, 6e et 7e rangs, 8e et 9e rangs;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Reine fait une demande d'aide financière au programme particulier d'améliorations d'envergure ou supramunicipaux à la députée d'Abitibi-Ouest, Madame Suzanne Blais.

CONSIDÉRANT QU'un document détaillant la nature et les coûts estimés des travaux soit joint à la présente résolution;

CONSIDÉRANT QUE sans une aide financière, la municipalité ne peut s'engager dans des travaux d'amélioration complets;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par M. Normand Moore et résolu à l'unanimité, d'adresser une demande d'aide financière de 15 000,00\$ au PPA-ES.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

• <u>20-06-85</u>: <u>CLUB OPTIMISTE – CONTRIBUTION MUNICIPALE</u> <u>POUR LE SPORT</u>

ATTENDU QUE la municipalité de La Reine a prévu au plan d'action de la PFM & MADA, l'élaboration d'une politique de tarification pour les enfants pratiquant un sport n'étant pas offert dans la municipalité et qui doivent aller à l'extérieur pour pratiquer ledit sport;

ATTENDU QUE le Club optimiste de La Reine a mis de l'avant une politique et invite la municipalité à contribuer à 50% des remboursements effectués, soit pour 14 inscriptions à 50.00\$ de contribution chacune.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité, de rembourser le Club optimiste pour un montant de 350.00 \$

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

• <u>20-06-86</u>: <u>OFFRE DE SERVICES – NIVELAGE PAR LA MUNICIPALITÉ DE ST-LAMBERT DES MÉLOISES</u>

ATTENDU QUE la municipalité de La Reine a fait une demande d'offre de services à la municipalité de St-Lambert afin que ces derniers prennent en charge une section de la Route La Reine-St-Lambert pour le nivelage été 2020;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de nivelage faite au montant de 136,40 de l'heure pour le tronçon en question, représentant plus ou moins 5 kilomètres.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

N/A

10. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

L'inspecteur ne participe pas à la vidéoconférence.

■ 20-06-87 : DÉPART À LA RETRAITE

ATTENDU QU'une lettre de démission pour retraite a été reçue de la part de M. Michel Roy, inspecteur municipal.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Sophie Bouchard de prendre acte de ladite démission de M. Roy, effective au 28 août 2020.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

■ 20-06-88: AFFICHAGE DE POSTE

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de M. Michel Roy, inspecteur municipal au 28 août 2020.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité, de faire paraître une offre d'emploi par annonce à publier sur Emploi Québec, journal local et autres moyens disponibles.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

11. <u>SUIVI DES ACTIONS À F</u>AIRE

■ 20-06-89 : VOIRIE- DÉMOLITION DU HANGAR

CONSIDÉRANT l'état de vétusté du vieil hangar situé à l'Est du garage municipal;

CONSIDÉRANT QUE ledit hangar a été offert à la population pour démolition en 2019 mais qu'aucun intéressé ne s'est manifesté;

CONSIDÉRANT les frais élevés pour faire démolir et disposer dudit hangar;

CONSIDÉRANT l'offre de M. Ghislain Bellavance, employé municipal, de procéder luimême à la démolition du hangar et d'en disposer adéquatement, moyennant la somme de 1 000.00\$.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de M. Bellavance. Ce dernier sera responsable d'en disposer adéquatement sans accumuler de bois ou autre matériaux provenant du hangar sur son terrain résidentiel.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

12. <u>RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES</u> CONSEILLERS

13. <u>SUJETS DIVERS</u>

• 20-06-90: VACANCES DU RIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT 2020

Il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser les vacances du directeur général adjoint, au besoin et dans la mesure du possible, que le bureau municipal reste ouvert.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

• 20-06-91: VACANCES DU RIRECTEUR GÉNÉRAL 2020

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser les vacances du directeur général, du 13 au 31 juillet 2020 inclusivement.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

■ 20-06-92 : TRAVAUX SUR PONCEAU – 2^E RUE OUEST

Il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité de déplacer un ponceau situé sur la 2^e rue Ouest afin de permettre au propriétaire à proximité d'aménager une entrée lui permettant d'accéder à son terrain.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

14. TOUR DE TABLE SUR LE DÉROULEMENT

15. <u>20-06-93</u>: <u>CLÔTURE DE LA SÉANCE</u>

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 20h07.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

Secrétaire trésorier	Maire	_

Je, Jean-Guy Boulet, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.